

REPUBLIQUE FRANCAISE

PUBLIE LE

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

04 AVR. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

ACTE EXÉCUTOIRE

APPLICATION DE L'ARTICLE
L3131-1 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

N° 2-06 - 22

ACTE TRANSMIS AU REPRESENTANT
DE L'ETAT

Séance du 3 avril 2026

LE : 03 AVR. 2026

Frédérique AYRAULT-PERRET
Chef du Service des Assemblées

Le Conseil Départemental du Val d'Oise s'est réuni le 3 avril 2026 à 09 heures 30 au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Membres présents :

Mme Malika AHRES, M. Anthony ARCIERO, M. Julien BACHARD, M. Pascal BERTOLINI, M. Yannick BOEDÉC, Mme Laetitia BOISSEAU, M. Nicolas BOUGEARD, Mme Marie-Christine CAVECCHI, M. Mickaël DECLERCK, M. Paul DUBRAY, Mme Sabrina ECARD, M. Pierre-Édouard EON, Mme Edwina ETORE-MANIKA, M. Patrick HADDAD, Mme Patricia JOSE, M. Gérard LAMBERT-MOTTE, Mme Nadia METREF, M. Sébastien MEURANT, Mme Sarah MOINE, Mme Véronique PELISSIER, Mme Aziza PHILIPPON, Mme Noëllie PLELAN, M. Alexandre PUEYO, Mme Agnès RAFAITIN-MARIN, M. Patrice ROBIN, M. Philippe ROULEAU, Mme Isabelle RUSIN, M. Cédric SABOURET, Mme Muriel SCOLAN, M. Luc STREHAIANO, M. Philippe SUEUR, M. Morgan TOUBOUL, M. Thomas VATEL, Mme Céline VILLECOURT, M. Ramzi ZINAOUI

Le secrétaire : Mme Muriel SCOLAN

Étaient absents, excusés et donnant pouvoir :

Mme Anne FROMENTEIL donne procuration à M. Paul DUBRAY
M. Xavier HAQUIN donne procuration à Mme Noëllie PLELAN
Mme Deborah ISRAEL donne procuration à Mme Nadia METREF
Mme Manuela MELO donne procuration à M. Philippe ROULEAU
Mme Nessrine MENHAOUARA donne procuration à M. Nicolas BOUGEARD
Mme Virginie TINLAND donne procuration à M. Mickaël DECLERCK
Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO donne procuration à M. Cédric SABOURET

Le(s) rapporteur(s) : Monsieur Patrice ROBIN

ACTE TRANSMIS AU
REPRESENTANT DE L'ETAT

LE 03 AVR. 2026

RE
LE 03 AVR. 2026

SERVICE : Direction des Territoires et de l'Habitat

OBJET : Val d'Oise Territoires – Bilan et avenir du dispositif – Approbation des subventions Volet 1 – 1ère session 2026.

Finances - Moyens généraux - Aides départementales aux communes

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de la Présidente du Conseil départemental relatif à l'objet susvisé,

Vu la délibération n° 2-36 du Conseil départemental du 17 juin 2022 relative à l'adoption du Fonds Val d'Oise Territoires, dispositif dédié aux aides à l'investissement des communes et groupement de communes,

Vu la délibération n° 2-45 du Conseil départemental du 20 octobre 2023 relative à la révision du Fonds Val d'Oise Territoires,

Vu la délibération n° 2-19 du Conseil départemental du 14 février 2025 relative à la révision du Fonds Val d'Oise Territoires,

Vu l'avis de la(les) commission(s) :

Finances départementales - Administration générale - Evaluation des politiques publiques - Marchés et commandes publiques - Innovation - Aide aux communes

Attractivité territoriale - Emploi - Relations internationales - Tourisme - Action culturelle et Patrimoine remarquable - Numérique - Nouvelles Technologies de l'Information

Après en avoir délibéré :

APPROUVE la suspension temporaire du dispositif Val d'Oise Territoires dès la présente délibération rendue exécutoire et jusqu'au 31 décembre 2026, en n'acceptant plus aucun nouveau dossier de demande de subvention sur cette période.

PREND ACTE que les dossiers complets de demande de subvention déposés avant la suspension continueront à être instruits et seront présentés en Assemblée départementale, conformément aux règles applicables à date du dépôt des dossiers.

Le Conseil départemental a adopté les propositions de la Présidente dans les conditions décrites ci-dessous :

| | |
|---------------------------|----|
| Vote pour | 34 |
| Vote contre | 8 |
| Ne prend pas part au vote | |
| Abstention | |


ACTE PRÉFÉRENTIEL DU
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT
LE 03 AVR. 2026

Contre : M. Pascal BERTOLINI, M. Nicolas BOUGEARD, M. Patrick HADDAD, Mme Deborah ISRAEL, Mme Nessrine MENHAOUARA, Mme Nadia METREF, M. Cédric SABOURET, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO

Abstention :

Ne prend pas part au vote :

La Présidente du Conseil départemental



Marie-Christine CAVECCHI